



Lettre Municipale

Novembre 2022

Chers Agyliens, chères Agyliennes,

Les périodes complexes, difficiles à supporter et à gérer se suivent et même se superposent tant pour vous Citoyens que pour les Municipalités. Face à ces crises à répétition, le Conseil Municipal a encore intensifié son travail et a défini et mis en œuvre ses objectifs prioritaires dans les domaines essentiels de votre vie quotidienne :

01

SANTÉ

Notre projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (M.S.P.) a été validé tant par les services de l'Etat (ARS et Préfecture) que par la Région. Cette validation permettra le déblocage d'importantes subventions.

Mais les M.S.P. représentent toujours un investissement lourd financièrement (de l'ordre de 2,5 à 3 millions d'euros). C'est à ce prix que nous compléterons l'équipe de santé agylienne et répondrons à votre attente légitime et prioritaire en matière de soins.

Avec l'ouverture de la nouvelle pharmacie, nous allons constituer un pôle santé très complet.
618 Agyliens n'ont toujours pas de médecin référent.



- Dépôt du permis de construire :
Fin octobre 2022
- Début des travaux :
Avril 2023

02

ACCUEIL DES « TOUT PETITS »

La nouvelle crèche « Les Oursons » est en construction à proximité de l'école maternelle et de la nouvelle aire de jeux. Elle pourra accueillir 21 enfants contre 14 aujourd'hui.

Le bâtiment répond aux objectifs de très basse consommation énergétique. Il a fait l'objet d'un long travail de concertation lors de sa conception. Nous avons œuvré pour que nos « tout petits » et le personnel s'y sentent bien.



- Coût du bâtiment : 598 000 € HT
- Subventions obtenues : 437 000 €

03

CHÂTEAU D'EAU ET QUALITÉ DE L'EAU

Notre château d'eau est en fin de vie, 90 ans !

Sa capacité de stockage de 200 m³ est très inférieure aux besoins journaliers des agyliens (800 m³ par jour).

Ces deux raisons majeures nous conduisent à construire de nouvelles installations d'eau potable sous la forme d'une réserve au sol de 700 m³.

Nous profiterons de ces travaux pour équiper cette nouvelle structure d'un dispositif retirant le fer et le manganèse de l'eau, avant distribution. L'objectif est bien sûr de vous offrir une eau parfaitement claire tout en ne la chlorant pas, de façon à lui préserver ses qualités et son goût actuels.

Notre projet est désormais approuvé par l'Agence Régionale de Santé. L'appel d'offres des travaux interviendra fin d'année 2022 pour une réalisation en 2023.



- Coûts des travaux : 951 000 € HT
- Subvention obtenue : 100 000 €

Le prix de l'eau évoluera en fonction du reste à charge communal sur 25 ans. Nous travaillons à réduire l'impact sur votre facture d'eau de ce lourd mais ô combien nécessaire investissement.

Sujet d'une actualité « brûlante », le Conseil Municipal a travaillé de façon prioritaire pour réduire la facture énergétique qui doublera en 2022 : 150 000 à 200 000 euros en plus. Ce doublement du coût de l'énergie réduit la capacité de financement communale.

Pour répondre à ce véritable défi, la Municipalité a engagé 4 types d'actions :

✔ Eteindre l'éclairage public entre 23h et 5h du matin et en réduire l'intensité. Cet extinction complète le passage en LED de 500 lampadaires réalisé dès 2017.

✔ Réguler et retarder la mise en route des chauffages dans les bâtiments (pardon pour les plus frileux d'entre vous !).

✔ Engager un programme de géothermie, énergie renouvelable très économique et largement subventionnée, pour 2 sites importants : le Groupe Scolaire et la future Maison de Santé Pluridisciplinaire.

✔ Compléter de façon systématique, lors des rénovations, l'isolation des bâtiments communaux.

Voilà les priorités essentielles pour lesquelles le Conseil Municipal s'est mobilisé par un travail intense.

Bien sûr l'activité quotidienne habituelle, administrative et technique au sein de la Mairie, reste très soutenue. La concertation avec les Agyliens, quartier par quartier est engagée. Elle nous apporte des informations très intéressantes sur vos besoins et vos souhaits, auxquels nous avons à cœur de répondre favorablement.

Nous sommes à vos côtés pour vous aider à traverser ces crises successives et durables et anticiper l'avenir.



Avec nos sentiments dévoués.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Frédéric Cuillier'. The signature is stylized and written over a horizontal line.

**Frédéric CUIILLIER, Maire de Saint-Ay,
et les membres du Conseil Municipal**



Dates et événements à retenir

Novembre 2022

6 Bourses aux jouets par l'API
De 9h à 17h à la Salle F. VILLON

8 Cinéma par Famille Rurales
A 20h30 à la Salle F. Villon

11 Commémoration de l'Armistice du
11 novembre 1918

A partir de 9h45 sur la Place de la
Mairie

Journées Artistiques Agyliennes

11 Théâtre « Monsieur a bien changé »
par les Comédiens d'Olivet

11 Les 11 et 12/11 à 20h30 et le 13/11 à
15h à la Salle F. VILLON

19 Exposition des peintures et dessins
de Patrick TAT et Mickaël MAIGNAN

Du 11 au 19/11 en Salle des Mariages
Projections sur le thème
« Biodiversité », réalisation Valimage
avec le soutien du Pays Loire Beauce

Le 15/11 à 19h à la Salle F. VILLON

Concert Karaké de l'Harmonie de
Saint-Ay

Le 19/11 à 18h à la Salle F. VILLON

Décembre 2022

Téléthon

2 Vendredi : goûter à partir de 16h sous
le préau de l'école élémentaire

au Samedi après-midi : Marche

3 Samedi : spectacle à 20h30 à la Salle
F. VILLON

Programme complet à venir

**Journée Nationale d'Hommage aux
Morts pour la France en Afrique du
Nord**

5 Rassemblement Place de la Mairie

11 Repas des aînés (*sur invitation*)
A partir de 12h à la Salle F. VILLON

13 Cinéma par Familles Rurales
A 20h30 à la Salle F. VILLON

14 Spectacle de Noël de la Bibliothèque
A 16h à la Salle F. VILLON

Cérémonie de la Sainte Barbe

A 10h30 au Centre de Secours
Chaingy Saint-Ay, à Chaingy

17 Le Noël du Comité des Fêtes

De 14h à 18h à l'espace Salle des Fêtes

9 Janvier 2023

Les Vœux de la Municipalité

A 19h à la Salle F. VILLON